



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#15

Déc 2019 - Janv/Fév 2020

Supplément **Ville de Flers**



Le gymnase Jean-Monnet a été mis à disposition des collégiens fin septembre. En même temps que les clubs sportifs : volleyball, badminton et athlétisme pour des entraînements.

Flers Ville de la Reconstruction réhabilite son patrimoine

p. 2

La fibre optique déjà pour 4000 foyers

p. 3

Saint-Michel, le programme de réhabilitation adopté

p. 5

Écoles : du nouveau dans les cantines

p. 8

Magazine publié par la Ville de Flers - Avenue du Château
CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication:**
Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 -
plebosse@flers-agglo.fr • **Directeur de la publication:**
Yves Goasdoué • **Rédaction - Photos:** Patrice Lebossé,
Blandine Bienfait • **Crédit photos:** Service communication
Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette:**
Epicéum • **Mise en page/Impression:** Imprimerie Mouturat -
Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@orange.fr
• **Dépôt légal:** décembre 2019, ISSN 2552-0938. • Tirage
9500 exemplaires • **Distribution:** sous film avec le magazine
Le Fil de Flers Agglo • **Reproduction, même
partielle, interdite. Imprimé avec des encres
végétales sur papiers issus de forêts gérées
durablement.**



PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION Seize projets à Flers

En 2018, la Région Normandie a lancé un appel à projets auprès de 12 villes reconstruites afin de les soutenir dans le renforcement de l'attractivité de leurs centres-villes.

Trois axes de projet ont été ciblés :

- Parties communes du bâti privé de la reconstruction : mise en accessibilité, traitement des cœurs d'îlots et façades présentant un intérêt architectural, redynamisation commerciale...
- Équipements publics de la reconstruction : réhabilitation, valorisation patrimoniale, mise en accessibilité...
- Valorisation du patrimoine et aménagements urbains : traitement des espaces publics, mise en lumière, création de cheminements...

La Ville de Flers a proposé 16 projets, pour un montant de travaux de 6 400 000 €, sur les 3 axes :

- Parties communes du bâti privé : 10 projets

- Valorisation du patrimoine : 4 projets publics.
- Équipements publics : 2 projets (privé et public).

La Région a retenu la candidature de Flers et alloué 1 942 645 € de subvention.

Projets importants et innovants

Sur les 16 projets retenus, représentant de la Ville, de l'Agglo, de la Région et de l'État en ont visité quatre en septembre :

- La Maison des Aidants, inaugurée le 18 octobre, a ouvert le 1^{er} septembre (Le Fil Flers Agglo p. 15) pour 1,2 M€ (165 000 € de la Région) ;
- Résidence Saint-Germain (rues de la Boule/Georgette-Monge) : réaménagement du cœur d'îlot (façades, cour intérieure, parking souterrain...) 226 100 € de la Région ;
- Rue du 6-Juin : amélioration et traitement de l'espace public (éclairage public, mobilier



La résidence Saint-Germain va bénéficier d'un important programme de rénovation extérieure.

- urbain, sécurisation traversées piétonnes, stationnement pour vélos...) 183 360 € de la Région ;
- Église Saint-Germain et marché couvert : réhabilitation et mise en lumière.



Pour en savoir plus :

Flers Agglo Direction Aménagement
02 33 98 44 30 ;
secamenagement@flers-agglo.fr

COULÉE VERTE DE LA FOUQUERIE Travaux à partir de décembre

Le programme prévoit de restructurer/réaménager la vallée de la Fouquerie entre la rue Saint-Sauveur et le chemin de la Fouquerie.

Il s'agira d'un espace de déambulation (cheminements piéton/vélo), de détente près du centre-ville, du quartier Saint-Sauveur et du camping.

Suite aux études menées depuis 2016, la collectivité va réaliser un parc naturel privilégiant une grande diversité de la faune et de la flore grâce à la reconstitution du lit du ruisseau et une gestion durable et différenciée (pas d'éclairage, pas de traitement phytosanitaire, entretien par fauche tardive) des espaces pour réduire les coûts d'entretien.

Premiers travaux en décembre

Après le désamiantage en 2016 du terrain en bordure de la rue Saint-Sauveur, la démolition des 8 Charcots inoccupés sur les 10 existants va débuter en décembre et durer près de 3 mois.

En 2020, aura lieu l'Enquête publique (loi sur l'eau), avant 2 phases d'aménagements :

- Entre le bas du cimetière et le parking du pôle



La démolition des bâtiments Charcot est la première étape de l'aménagement du site.

associatif : restitution d'une zone humide, création d'un cheminement piéton/vélo en enrobé, réaménagement du parking de 37 places à l'entrée du cimetière et du terrain de BMX ;

- Terrain côté rue Saint-Sauveur, future entrée du site : remblaiement, création d'un cheminement piéton/vélo en enrobé, paysagement (espaces herbacés et plantés).

L'aménagement de la partie centrale du site interviendra courant 2020 avec la :

- reconnexion du ruisseau en aérien sur 260 mètres et nettoyage/aménagement de l'espace naturel,
- création d'un nouvel accès au parking du pôle associatif,

- démolition d'une partie des rues Bernard-Palissy et du Commandant-Charcot,
- création d'un cheminement piéton/vélo en enrobé,
- plantations.

Coût

Les travaux sont estimés à 873 000 € HT financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (renaturation), la Région Normandie et l'État (contrat *Territoire à Énergie positive pour la croissance verte* (TEPCV), la Ville de Flers et Flers Agglo.



Pour en savoir plus :

Flers Agglo Direction Aménagement
02 33 98 44 30 ;
secamenagement@flers-agglo.fr

FIBRE OPTIQUE Fin 2020, 100% des Flériens raccordables

Le déploiement de la fibre optique à Flers devrait être terminé fin 2020 comme Orange s'y est engagé dans le cadre du plan gouvernemental France très haut débit.

Démarré en 2015 avec les phases d'études, le déploiement sur la ville de Flers s'est déroulé en deux temps avec une priorité pour les zones d'activités économiques et les secteurs urbanisés limitrophes et, depuis fin 2018, le centre-ville de Flers.

Fin 2020, l'objectif de 100% des prises raccordables⁽¹⁾ ou raccordables sur demande⁽²⁾ (hors refus des tiers) sera atteint.

Le point avec Nicolas Loqué, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de l'Orne.

Comment s'organise la mise en place de la fibre ?

Le réseau de Fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) qu'Orange déploie en tant qu'opérateur-aménageur sur Flers est mutualisé entre les opérateurs. Cette mutualisation découle de la réglementation fixée par l'Arcep (Autorité de



Fin 2019, le déploiement du réseau fibre optique est réalisé dans la rue sur près de 94% de Flers.

régulation des communications électroniques et des postes).

Où en est-on du déploiement de la FTTH sur Flers ?

Les travaux, en collaboration avec les élus et les services de la Ville pour l'implantation des armoires de rue notamment, se passent très bien. Le déploiement du réseau fibre optique est réalisé dans la rue sur près de 94% de la commune de Flers.

Nous effectuons actuellement les raccordements des logements et bâtiments professionnels.

À ce jour (ndlr - début octobre) 3 700 logements ou bâtiments professionnels sont éligibles à la Fibre optique. Leurs propriétaires ou locataires peuvent contacter un fournisseur d'accès à internet de leur choix proposant l'offre de fibre sur Flers pour le raccordement final.

Comment se fait l'information des habitants sur la disponibilité du service ?

Les fournisseurs d'accès à internet (FAI) qui

souhaitent proposer leurs offres peuvent informer leurs clients de l'éligibilité de leur logement au rythme du déploiement du réseau.

Chacun peut suivre le déploiement en testant son adresse sur : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre/optique>.

Et si le domicile de l'habitant n'est pas encore éligible, il pourra rester informé sur l'arrivée de la Fibre jusqu'à son logement en s'inscrivant sur le site : <http://internetfibre.orange.fr>

Important pour les logements collectifs, il faut que le raccordement de l'immeuble soit voté et approuvé par la copropriété en assemblée générale (ordinaire ou extraordinaire) pour autoriser Orange à planter, à ses frais, un boîtier en bas d'immeuble, des points de branchement en étage et autres raccordements.

¹⁾ Un logement est dit raccordable lorsque la fibre optique est dans le logement collectif ou au point de branchement le plus proche du logement individuel.

²⁾ C'est-à-dire rendu raccordable par l'opérateur dans un délai maximum de 6 mois après la première demande de raccordement par l'utilisateur.



Dans l'Orne, Orange déploie un réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné sur la commune de Flers et les 15 communes historiques de la Communauté urbaine d'Alençon.

Aménagement de l'avenue de Verdun

Depuis la fin de l'été, les travaux de l'avenue de Verdun sont terminés. Aujourd'hui automobilistes, cyclistes et piétons disposent d'espaces spécifiques pour se déplacer sur cet axe très fréquenté. Le montant des travaux s'est élevé à 312 000€ TTC (subvention État DETR et Région pour la piste cyclable).

Pas loin, place du Champ-de-Foire, l'été a aussi permis de végétaliser le bas du parking sur l'emplacement de l'ancien gymnase.



D'infos :

Le Fil cahier Ville de Flers N°13 (Juin 2019)

Flers en mode Illuminations de Noël

De samedi 30 novembre et jusqu'au dimanche 5 janvier, Flers, comme de nombreuses villes et villages, va se parer de ses illuminations de fin d'année.

Les rues du centre-ville, la cour d'honneur du château seront habillées de guirlandes, sapins, chapiteau pour que la ville retrouve, pendant plus d'un mois, une ambiance de fête attendue par tous.

Décorations attendues

Une ambiance exceptionnelle, préparée d'une année sur l'autre par les services de la Ville avec les réparations, les achats de nouveaux motifs, le montage des supports en octobre, avant l'installation en novembre.

Pour cette année, les acquisitions place Charleston (sapin métallique lumineux, motifs



Depuis 2017, les illuminations du centre-ville ont été renouvelées

supplémentaires), place Saint-Germain (sapin métallique lumineux), rues de la 11^e DBB et Henri-Véniard (renouvellement des guirlandes) et rond-point de la gare, représentent un investissement de 17 324 € TTC.

Sur les cinq semaines des illuminations, le temps d'allumage (17 h - 24 heures, sauf 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier jusqu'à 6 h du matin) sera d'environ 300 heures.

Travaux rue de la Gare

Afin de réduire la vitesse sur cet axe très fréquenté du centre-ville et sécuriser les usagers : piétons, utilisateurs de deux roues, des aménagements seront prochainement réalisés.

Le projet de piste cyclable, évoqué lors de la première réunion publique, n'a pas été retenu pour des contraintes techniques, notamment le

croisement des bus empruntant cette rue. Les autres réalisations sont actées : deux plateaux ralentisseurs après le rond-point de la gare et à l'angle avec la rue de la Chaussée.

La signalétique du sens unique de la rue de la Chaussée (rue de Domfront vers rue de la Gare) sera renforcée et un passage piétons aménagé à l'angle des rues de la Chaussée et de la Gare.

Une animatrice pour les Vitrines de Flers

Depuis avril, l'Union des commerçants de Flers dispose d'une animatrice à temps complet.

Elle assure l'accompagnement administratif de l'association, dont la gestion des chèques cadeaux, la programmation et la mise en place des animations : Festi'Flers, braderie, Salon de l'automobile...



Bérangère Langlois
l'animatrice du commerce sur la ville de Flers.

L'animatrice, dont une partie du poste est prise en charge par Flers Agglo, est un lien avec les adhérents, mais aussi les autres commerçants pour les informer des actions

de l'association, connaître leurs besoins, leurs souhaits en termes d'animation et de promotion du commerce de proximité de la ville.

L'objectif est de valoriser la dynamique et l'offre commerciale sur Flers en centre-ville comme dans les zones commerciales périphériques en lien avec le manager de commerce de Flers Agglo. (Lire pages 4-5 du Fil Flers Agglo la présentation du dispositif OCM (Opération Collective de Modernisation du commerce) pour les commerçants des centres-villes et centres-bourgs).



D'infos :

**Animatrice du commerce :
Bérangère Langlois
4, place Docteur-Vayssières - Flers ;
06 83 03 21 04; Festi'Flers 2019
p. 25 du Magazine Le Fil Flers Agglo.**

➤ En bref !

Avant la maternelle : pensez au lieu passerelle

À Flers, le Lieu passerelle accompagne les parents et les enfants (à partir de 2 ans) vers la première scolarisation de leur enfant. Ce dispositif, mis en place avec l'Éducation nationale, est ouvert dans les écoles en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) des quartiers politiques de la ville : Morin - La Fontaine et Les Vallées.

C'est un espace de transition qui accompagne la famille pour faciliter le passage de l'enfant à l'école maternelle. Il permet une première séparation parents-enfant et une première socialisation dans l'école. Ce lieu est adapté à la sécurité affective et au rythme de développement de l'enfant nécessaire dans la petite enfance.

L'éducatrice de jeunes enfants (EJE) accueille les enfants et leur famille chaque mardi, jeudi et vendredi matin à Morin - La Fontaine et le lundi matin aux Vallées.

Inscription obligatoire en mairie de Flers avant de prendre contact avec le directeur/la directrice de l'école et de rencontrer l'EJE.

+> d'infos : lieupasserelle@flers-agglo.fr

Nouveaux habitants au Clos fleuri

Engagée en juin 2017, la démolition des bâtiments du Clos-Morel a laissé place à 24 logements individuels et 6 semi-collectifs dont la construction a débuté en mars 2018.

Depuis fin octobre, 18 logements (12 individuels et 6 semi-collectifs du T2/T4) du quartier du Clos fleuri accueillent leurs premiers locataires.

Les occupants des 12 derniers logements individuels (T3/T5) construits en lieu et place des anciens « logement Abbé-Pierre », rue du Clos-Morel, aménageront en ce mois de décembre.

À noter que les 24 logements individuels de plain-pied adaptables aux personnes à mobilité réduite ont été équipés selon les besoins formulés par les locataires au fur et à mesure des attributions.

Marchés avancés

Les marchés du dernier mercredi de décembre (mercredi 25 décembre) et du premier mercredi de janvier (mercredi 1^{er} janvier) seront avancés d'une journée.

Ils auront lieu aux heures habituelles :

- Mardi 24 décembre.

- Mardi 31 décembre.

Mutuelle complémentaire : permanences

Elles ont lieu le 1^{er} mercredi du mois, à l'exception du mois de janvier où il s'agit du 2^e mercredi en raison du 1^{er} janvier, à Flers - Foyer Monge, 9, rue Jules-Gévelot, de 9 h à 12 h - mercredi 4 décembre, 8 janvier, 5 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin.

+> d'infos : ASP BTP Mutuelle santé
6, rue Saint-Nicolas - 14050 Caen Cedex
04 02 31 50 35 50

aspbtp@aspbtp.fr ; www.aspbtp.fr

SAINT-MICHEL Le conseil unanime sur le programme de rénovation urbaine



L'espace actuel devant le centre commercial.

Réunis lundi 23 septembre en conseil municipal extraordinaire, les élus de Flers ont adopté à l'unanimité le projet de rénovation urbaine du quartier Saint-Michel.

Lancé en 2015, le programme de rénovation urbaine (PRU) de Saint-Michel a franchi une nouvelle étape avec l'adoption des grandes opérations du projet. Elles seront soumises à l'approbation des partenaires (État, Région, Département, bailleurs sociaux, Caf), d'ici la fin de l'année, avant les premières interventions en 2020.

Renouvellement urbain

Le plus gros du programme portera sur le logement avec la démolition des immeubles les Fauvettes, Grenats, Rubis et Barbey d'Aurevilly. Le bâtiment Jean de la Varende, démoli en juillet 2016, a laissé place aux jardins partagés. Cette opération, portant sur 152 logements, réduira la densification du quartier et ouvrira de nouveaux espaces. Des démolitions sont prévues sur d'autres secteurs de Flers, portant le volume global à 432 démolitions. Par ailleurs, 272 logements seront créés (construction), dont 114 concerneront le programme de Saint-Michel.

Une rénovation des immeubles conservés et la résidentialisation (aménagement) des espaces extérieurs sont aussi prévues.

Sécurisation des déplacements

De la Maison d'activités Saint-Michel à l'école les Vallées, plusieurs plateaux sont envisagés, pour transformer cette route en rue, à hauteur de la Maison d'activités, du centre commercial, des écoles les Oisillons et les Vallées. Objectif réduire la vitesse et sécuriser les déplacements des habitants sur cet axe traversant très fréquenté.

Des voies douces traversant le quartier en Sud-Nord et vers le stade du Hazé par le Hariel sont aussi envisagées.

Création, rénovation d'équipements

Ce programme habitat sur le quartier comprendra une intervention sur des équipements publics pour améliorer la gamme de services et créer des espaces fédérateurs de vie sociale :

- Centre commercial : création d'un pôle paramédical (soins infirmiers, permanences santé, service de la médecine scolaire) à proximité du centre commercial rénové. Au-dessus du pôle paramédical, 9 logements pour étudiants et seniors seront réalisés,
- Maison d'activités : elle pourrait accueillir une Maison France Services et disposer d'une grande salle ;
- Multi accueil petite enfance Farandole : il quitterait la maison d'activités pour un bâtiment neuf construit sur le site des garages ;



L'espace envisagé sans l'immeuble Rubis et avec le centre paramédical.

- École les Vallées : un important programme de rénovation est prévu en plusieurs étapes. La priorité sera de réhabiliter le bâtiment administratif en façade qui accueille au 1^{er} étage le restaurant scolaire.

Un projet à 53 M €

Ce programme sur plusieurs années, comme celui réalisé à Saint-Sauveur, est valorisé à hauteur de 53 millions d'euros.

Les financements seraient assurés par l'ANRU 5,1 M €, l'État 7,3 M €, la Région 5,5 M €, Orne Habitat 11,2 M €, Sagim 17,1 M €, autres (Département, Sirtom, Caf) 3 M €.

Flers Agglo participant à hauteur de 3,3 M € et la Ville de Flers 0,8 M €.



Perspective avec la place urbaine devant le centre commercial et l'espace paramédical et, de l'autre côté de la rue du Mont-Saint-Michel, le multi-accueil petite enfance et le city park.

Gymnase Jean-Monnet rénové

Depuis le 23 septembre, le gymnase Jean-Monnet résonne des rebonds des ballons, des courses et des cris des pratiquants.

Cette réouverture est une bonne nouvelle pour les collégiens et les clubs qui, depuis le sinistre d'août 2016, étaient « hébergés » dans des équipements sportifs de Flers ou de communes voisines solidaires.

Moderne et innovant

Le chantier a consisté en la rénovation du gymnase avec mises aux normes acoustiques, thermiques et d'accessibilité et à son extension avec le projet, unique sur le territoire, de pas de tir à l'arc de 700 m² pour l'entraînement du club de la Petite A. Sous cette extension, un espace de rangement du matériel des services techniques sera aménagé.

L'extension sera livrée en janvier 2020.

La réhabilitation a apporté un caractère moderne et innovant à l'équipement.

À disposition du collège et de clubs sportifs

Le gymnase Jean-Monnet a donc retrouvé sa vocation d'équipement occupé par les 650 élèves du collège en journée et des clubs locaux en dehors des heures de classe.

Le Volley-ball club flérien (50 licenciés), précédemment au gymnase Sévigné qui ne répondait plus aux normes sportives pour la pratique de ce sport, sera le nouveau club « résident ». En hiver, Flers-Condé Athlétisme (206 licenciés) disposera de crêneaux pour pratiquer son activité tout au long de l'année.

Le gymnase Jean-Monnet accueillera aussi les compétitions du club de badminton.



Le pas de tir à l'arc dans le prolongement du gymnase sera terminé début 2020.

Chiffres

Le coût de cette rénovation/extension s'élève à 2 700 000 € TTC.

La Ville percevra de l'État 634 549 €, la Région 244 100 € et le Département 250 000 €. Soit 55 % du montant hors taxe en subventions.

La Ville de Flers financera 1 571 351 €, dont une partie sera prise en charge par les indemnités d'assurance.

Pour en savoir plus :

<https://www.flers-agglo.fr/flers-livraison-gymnase-jean-monnet/>

Semaine bleue

Au fil des années, la Semaine bleue devient un moment d'animations et de rencontres apprécié par les organisateurs (CCAS de Flers, associations de randonnées, chorales partenaires) et surtout les participants. L'édition 2019 a ainsi connu un beau succès pour les randonnées du dimanche, le concert des chorales le mardi, la conférence mémoire le mercredi et l'animation pour les résidents de Monge avec l'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées le vendredi. Rendez-vous est pris pour 2020.



Près de 400 personnes ont participé, assisté à la Semaine bleue.

Le bus du CCAS pour les seniors



Chaque semaine, 40 personnes sont transportées pour un prix modique demandé par les associations à leurs adhérents utilisateurs.

Depuis juillet, le CCAS de la Ville de Flers met son nouveau minibus à disposition des 3 associations de seniors de Flers : l'Entraide Flérienne, l'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA) et le Cercle des Retrouvailles. Associations qui perçoivent aussi une subvention annuelle du CCAS.

Ce service, mis en place en 2004, permet de transporter chaque après-midi, du lundi au vendredi, les adhérents des associations aux activités de loisirs Résidence Georgette-Monge et Résidence Constant-Gayet.

Géré par le Centre Communal d'Action Sociale, ce service a pour vocation de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social.

La Ville assure l'intégralité des coûts de fonctionnement du véhicule.

➤ Tribunes

Le mot de la majorité municipale

Chers Lecteurs,

Les élections municipales auront lieu dans moins de 6 mois. La majorité municipale, conformément à la loi, a décidé de ne pas utiliser ce support municipal pour répondre à l'opposition.

La réponse sera apportée dans un cadre adapté à la future campagne électorale.

Le mot de la minorité municipale

De grands travaux viennent de nous être annoncés pour le quartier Saint-Michel. Des études préalables ont été menées par des cabinets professionnels depuis 2015, mais les résultats furent communiqués le 23 septembre dernier, lors d'un conseil municipal non prévu au calendrier, ce qui a eu pour effet d'empêcher l'opposition d'engager un débat constructif.

Était-ce d'ailleurs le but recherché ?

Nous regrettons cette méthode partisane et solitaire du maire, qui n'est jamais la meilleure.

Nous espérons pourtant vivement que ce projet de réhabilitation permettra de reconquérir certains îlots d'insécurité, envahis par des délinquants qui n'ont rien à faire dans notre ville.

C'est pourquoi nous l'avons approuvé, preuve que nous souhaitons dépasser les vieux clivages et que toutes les solutions doivent être recherchées pour améliorer la situation.

Comment un petit nombre d'individus sans foi ni loi peut-il gâcher la vie de nos concitoyens qui aiment leur quartier, qu'ils soient en immeuble ou en pavillon ?

Rodéos incessants, utilisations abusives de l'espace public, incivilités, incendies de containers et de caves se succèdent. Le distributeur de billets qui avait été si difficile à obtenir et installé avec l'aide financière de la Ville, est parti en fumée et ne sera très certainement pas remplacé.

Voudrait-on faire fuir les habitants que l'on ne s'y prendrait pas autrement, sans parler de l'image malheureuse que cela renvoie.

Il faut rétablir l'autorité défaillante dans notre ville, faire cesser les sentiments d'impunité et d'injustice. C'est la première preuve de la solidarité que la commune doit à ses administrés.

Dès maintenant nous demandons que tous les moyens soient activés en temps réel afin de redonner à nos concitoyens le sentiment d'être considérés avec la dignité que la municipalité doit à chacun.

VIE SCOLAIRE Effectifs stables dans écoles entretenues

La rentrée scolaire dans les écoles publiques de la Ville de Flers s'est déroulée sous le signe de la stabilité. Stabilité des effectifs, stabilité de l'organisation.

Avec les dernières inscriptions, notamment la semaine précédant la rentrée, les pôles scolaires Les Vallées (142 élèves), Roland - Victor-Hugo (220), Sévigné-Paul-Bert (258) et Morin - La Fontaine (264) affichent des effectifs stables avec 884 élèves. Une stabilité conjuguée à celle de la population en centre-ville de Flers avec l'arrivée de nouvelles familles suite à la rénovation de logements en centre-ville dans le cadre des Opérations de rénovation et d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Classes dédoublées

Sur le plan éducatif, le dédoublement de classes dans la continuité du programme

national lancé à la rentrée 2017 en zone prioritaire s'est poursuivi.

Pour cette rentrée, le dispositif a été étendu à la grande section de maternelle de l'école Morin - La Fontaine. Si bien que sur les 16 classes de l'école, 7 bénéficient d'un dédoublement des effectifs.

L'Éducation nationale a retiré un poste à l'école élémentaire Roland - Victor-Hugo, en partie compensé par la création d'un demi-poste *Plus de maîtres que de classes* dans cette école de 8 classes dont 2 classes ULIS.

Équipement et travaux dans les écoles

Comme chaque année, la Ville a consacré en 2019 entre 150 et 200 000 € pour les travaux d'entretien comme à Roland (réfection



Les élèves de plusieurs écoles ont eu droit à une rentrée musicale.

d'un mur d'enceinte, bardage d'un bâtiment), 25 500 € pour des visiophones à l'entrée de La Fontaine et Roland ou encore 30 000 € en équipement informatique (tableau numérique à La Fontaine, acquisition de PC portables).

La réhabilitation de Sévigné - Paul-Bert (1,7 M € d'investissement) sera terminée au printemps 2020 et n'accueillera tous ses élèves qu'en septembre 2020.

LES CHIFFRES

1,5

La Ville de Flers consacre une part importante de son budget de fonctionnement à celui des écoles, dont 1,5 M € de charges salariales. Une enveloppe est également attribuée aux écoles, selon leur nombre d'élèves, pour leur fonctionnement, les transports collectifs d'élèves et des actions éducatives (projets d'école).

64

Soixante-quatre agents travaillent dans les écoles (51 équivalents temps plein).

1,2

La Ville prend en charge une partie des coûts des repas servis à la cantine pour 1,2 M €.

535

La moyenne des repas servis par jour aux enfants.

18

Le prix de revient d'un repas est estimé à 18 €. Il est facturé 3 € pour un enfant domicilié à Flers (3,15 € prise de repas ponctuelle) et 4,25 € pour un enfant domicilié hors Flers.

184

Le CCAS accompagne des familles dans le paiement des repas pour un total de 184 enfants.

Cantines : bio et menu végétarien

Au plus tard le 1^{er} janvier 2022*, les restaurants collectifs publics devront proposer au moins 50 % de produits issus de l'agriculture biologique (20 %) et autres produits bénéficiant d'identification de qualité (AOP, Label rouge...).

Produits de qualité et menu végétarien

Dès maintenant, la Ville de Flers tend vers cet objectif. Le GIP Cuisine du Bocage incorpore au fur et à mesure des produits bio et locaux dans les menus (8 % pour 12 repas/an sur 144) : 3 repas Bio, 3 repas locaux, 3 repas à thème et 3 repas festifs.

Une phase test de circuit court et de proximité est en cours sur les produits laitiers et les viandes.

À partir de janvier 2020, un repas végétarien par semaine figurera dans les menus.

Diagnostic du gaspillage alimentaire

Du lundi 4 au vendredi 15 novembre, les restes des repas ont été pesés, avant d'être jetés, afin d'établir un diagnostic pour limiter le gaspillage alimentaire.



La Semaine du goût a été l'occasion d'animations autour, notamment, de la découverte des épices et de leur saveur.

Moyens humains

Les Agents de Vie Périscolaire interviennent dans la préparation des repas, au temps d'activité méridien en assurant la mise en place des tables, le service à table, le nettoyage et la surveillance de cour.

Le service de restauration scolaire est assuré par la quasi-totalité des agents des écoles. Les Agents d'Accompagnement Périscolaire, filière animation, organisent le Temps d'Activité Méridien (TAM).

*- Loi « Pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous », dite ÉGALIM (art.24)